

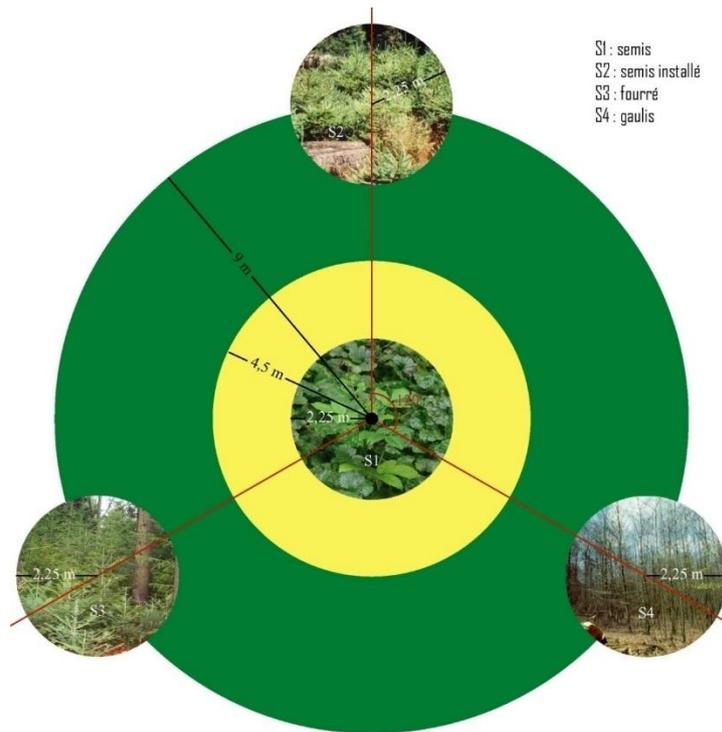
# Mesures et observations individuelles

## ***Régénération naturelle***

L'installation régulière et en quantité suffisante de nouvelles tiges est indispensable pour garantir la pérennité des forêts et, dans un contexte de développement durable, il est important qu'elle puisse se faire naturellement.

La régénération, qui concerne toutes les tiges dont la circonférence (150 cm au-dessus du sol) est inférieure à 20 cm, est dite naturelle si elle est issue d'ensemencements provenant de peuplements adultes en place ou voisins, avec ou sans intervention humaine pour faciliter la germination, l'installation et le développement du semis. Les renseignements récoltés ici ne concernent strictement que la régénération naturelle. Ils permettent, pour les stades les plus précoces du développement des tiges qui constituent le futur du peuplement, de préciser en les quantifiant les informations récoltées au niveau de la zone d'observation de 36 m de rayon (Régénération des essences).

Les relevés sont effectués dans quatre petites placettes de l'U.E. appelées satellites. Ces placettes circulaires possèdent un rayon de 2,25 m et sont disposées de la manière suivante : une au centre et les 3 autres à 9 m du centre aux azimuts de 0°, 120° et 240° (une présentation détaillée de l'unité d'observation est [disponible ici](#)). On notera que, dans les peuplements de faible largeur, les données sont récoltées dans la placette de 4,5 m de rayon (dont la surface est équivalente à celle des quatre satellites regroupés). Néanmoins, si la largeur est vraiment très faible, comme dans le cas d'un peuplement linéaire (largeur inférieure à 9 m), la régénération n'est pas décrite.



● Point central commun à la placette S1 et à celles de 4,5 et 9 m

Dans chaque satellite, pour chaque essence et par stade de développement, le nombre de tiges (uniquement pour les fourrés et gaulis) et le pourcentage de recouvrement (pour tous les stades) sont récoltés. 4 stades de développement ont été définis et se distinguent par la hauteur de tiges et par leur circonférence (150 cm au-dessus du sol).

